



## COMMUNIQUÉ DIFFUSION IMMÉDIATE

**OBJET : Coronavirus**

**Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham, le 16 mars 2020, 12h30**

En raison de la situation actuelle de pandémie, la municipalité désire informer la population de son territoire des mesures qu'elle a prises :

- Le bureau municipal demeure ouvert. Jusqu'à nouvel ordre, les citoyens sont toutefois invités à communiquer avec la municipalité par téléphone ou par courriel ;
- Le chalet des loisirs est fermé jusqu'à nouvel ordre ;
- La bibliothèque Anne-Marie Doyon est fermée jusqu'à nouvel ordre ;
- L'accès au bureau municipal sera refusé à toute personne présentant des symptômes de la COVID-19 (toux, fièvre, etc.).

Ces mesures pourraient faire l'objet d'une réévaluation à tout moment, compte tenu de l'évolution de la situation.

La Municipalité invite par ailleurs les citoyens à se tenir informés des ordonnances ou des recommandations émises par les gouvernements du Québec et du Canada par l'entremise des médias ou aux adresses suivantes :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>

D'autres informations vous seront transmises au fur et à mesure de l'évolution des événements.

-1-

Information et  
Source :

Donald Brideau  
Directeur général  
Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham  
819-395-2562